

**Atelier régional de lancement d'activités pilotes pour la mesure
des flux financiers illicites (FFI) en Afrique**

16-17 juin 2021

Note conceptuelle

Les agences dépositaires de l'indicateur 16.4.1 des ODD, "*Valeur totale des flux financiers illicites (FFI) entrants et sortants, en dollars courants des États-Unis*", la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ont publié un [Cadre conceptuel](#) pour la mesure statistique des flux financiers illicites en octobre 2020. En mai 2021, la CNUCED a finalisé un projet de Directives méthodologiques dans le but de mesurer les FFI fiscaux et commerciaux pour un essai pilote, destiné aux autorités statistiques et autres autorités nationales ayant pour mandat de collecter et d'accéder aux informations pertinentes. L'ONUDC est en train de finaliser les Directives pour mesurer les FFI provenant des activités extractives et des marchés de drogues illicites.

En 2018, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec la CNUCED, et avec la coopération de l'ONUDC, a inauguré un nouveau [projet du compte pour le développement](#) intitulé "*Définir, estimer et diffuser des statistiques sur les flux financiers illicites en Afrique*". Le projet vise à consolider les directives méthodologiques existantes et à en tester de nouvelles pour la mesure de l'indicateur 16.4.1, ainsi qu'à renforcer les capacités statistiques en fournissant une assistance technique et des conseils aux pays pilotes pour la mesure de cet indicateur à l'aide des normes et concepts définis par la CNUCED et l'ONUDC.

Les circonstances nationales dictent une approche globale et adaptée pour produire des statistiques fiables et granulaires sur les FFI. La mesure des nombreux types de FFI dans un seul indicateur ne peut se faire qu'en étroite collaboration au sein du système statistique national (SSN) et avec les fournisseurs de données administratives, sous la coordination de l'office statistique national. La compilation de l'indicateur 16.4.1 des ODD est une activité technique et statistique qui doit être réalisée de manière indépendante, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle.¹

Après un appel à manifestation d'intérêt en Afrique en février 2021, les pays suivants participent au test pilote de la mesure des FFI : Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Ghana, Mozambique, Namibie, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud et Zambie.

¹ <https://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/fundprinciples.aspx>

Pour présenter et discuter de la mise en œuvre des actions liées à la mesure des FFI en Afrique, un atelier de lancement avec des experts nationaux et des parties prenantes des institutions et agences des pays pilotes africains est organisé. Plus précisément, l'atelier permettra :

- De présenter aux participants les concepts et la définition des FFI tels qu'ils figurent dans le cadre conceptuel de la CNUCED et de l'ONUDC pour la mesure statistique des FFI;
- D'introduire les méthodologies et les lignes directrices développées jusqu'à présent par la CNUCED et l'ONUDC ;
- De présenter les acteurs nationaux et de solliciter la présentation de leur travail et de leurs points de vue sur les FFI dans les pays pilotes ;
- De discuter du plan de travail pour la mise en œuvre des activités pilotes et présenter les outils pour la phase initiale du projet (juin-novembre).

Le résultat attendu de la réunion est d'obtenir une compréhension claire des besoins des pays, des lacunes en matière de données et des étapes nécessaires pour piloter la nouvelle méthodologie sur les FFI.

Le succès de la mesure des FFI réside dans la collaboration entre les disciplines, car les phénomènes illicites touchent l'ensemble de la société et les données restent très dispersées. Par conséquent, les agences gouvernementales et les ministères concernés, et en particulier l'INS, l'administration des douanes et des recettes, l'administration fiscale, les banques centrales et les centres de renseignement financier sont invités à participer à l'atelier en ligne. Les parties prenantes nationales sont invitées à profiter de l'atelier pour partager leur expérience sur les FFI et les données qui s'y rapportent, et plus particulièrement pour exposer les points suivants :

1. Quelles agences ont une expertise et des données sur les FFI dans votre pays ? Quelles initiatives nationales, quelle collaboration inter-agences, quels plans et stratégies ont été développés et adoptés pour lutter contre les FFI ?
2. Sur la base des connaissances actuelles, quelles FFI sont les plus pertinentes dans votre pays ? Quels sont les flux, les industries, les activités et les produits de base les plus touchés ?
3. Sur la base des connaissances actuelles, quelles FFI sont les plus pertinents dans les pays africains, ou pour le travail de votre agence ? Quels flux, industries, activités et produits de base sont les plus touchés ?

L'atelier se déroulera en anglais avec interprétation en français et en portugais.